

La fable. Un genre exemplaire

Christian Vandendorpe

Numéro 148, hiver 2008

Les genres littéraires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1700ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vandendorpe, C. (2008). La fable. Un genre exemplaire. *Québec français*, (148), 65–68.

Le Corbeau et le Renard

*Maître Corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
Maître Renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage :
Et bonjour, Monsieur du Corbeau.
Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le Phénix des hôtes de ces bois.
À ces mots, le Corbeau ne se sent pas de joie ;
Et pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.
Le Renard s'en saisit, et dit : Mon bon Monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute.
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute.
Le Corbeau honteux et confus
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.*



www.lit.com Les fables de Jean De La Fontaine.

initial est transformé en un état final radicalement opposé. Les oppositions ne sont donc plus données au départ, mais organisées sur un axe temporel. On en a un exemple raffiné avec « La laitière et le pot au lait », où l'opposition ne se situe pas entre deux personnages, mais entre rêverie et retour brutal à la réalité. Il s'agit d'une structure de simple renversement³.

Les fables les plus célèbres jouent sur une structure de double renversement. Dans « Le corbeau et le renard », nous avons ainsi en situation initiale un corbeau placé en position haute (« sur un arbre perché ») possédant un fromage, tandis que le renard salive d'envie en l'apercevant ; en situation finale, le fromage a changé de propriétaire et les positions respectives sont inversées au plan symbolique. Cette fable est intéressante pour sa péripétie, qui combine ressorts psychologiques et phénomènes réflexes. Le corbeau en effet n'est pas seulement victime de sa naïveté, qui lui fait croire aux flatteries du renard : il l'est aussi de ses automatismes, car ce sont eux qui lui font oublier qu'en ouvrant le bec pour chanter il laissera échapper le fromage. Le renard lui avait donc tendu un piège à double détente : il ne suffisait pas que le corbeau se mette à chanter, il fallait aussi que cela lui fasse oublier son fromage.

LE SCHÉMA DE RÉCIT TYPIQUE

ORIENTATION : cadre général du récit, circonstances de temps et de lieu, présentation des personnages

COMPLICATION : événement qui annonce une rupture de l'équilibre initial

ACTION DÉCLENCHÉE PAR LA COMPLICATION

RÉSOLUTION : comment les personnages surmontent la complication

RÉSULTAT OU CONCLUSION souvent accompagnée d'une évaluation qui précise la leçon qu'en tire le narrateur⁴.

Ce mouvement irréfléchi provoqué par des automatismes de comportement était déjà à l'œuvre dans la fable du pot au lait. Il apparaît aussi dans « La tortue et les deux canards », « Le chien qui lâche sa proie pour l'ombre » et « La chatte métamorphosée en femme ».

Il peut arriver que le dénouement d'une fable soit tout à fait conforme à l'ordre des choses et qu'elle ne présente pas de renversement narratif contraire aux attentes du lecteur. C'est le cas, par exemple, dans « Le loup et l'agneau ». Tout le monde sait que l'agneau est sans défense devant le loup : la surprise serait que celui-ci se rende aux raisons de celui-là. L'intérêt de la fable réside ici dans l'énoncé des raisons que l'agneau met de l'avant pour prouver son innocence, et la mauvaise foi avec laquelle le loup les

rejette l'une après l'autre. Le puissant écrasera toujours le faible, en l'absence d'un état de droit. Ces fables sont depositaires de ce que l'on appelle, avec plus ou moins d'ironie, « la sagesse des nations ».

La morale

Il ne fait pas de doute que la fable a dû son succès précisément aux leçons de sagesse qu'elle était censée donner. En cela, elle possède une affinité profonde avec le proverbe, dont elle se distingue principalement par sa composante narrative. Un proverbe est d'ailleurs souvent le point de départ ou d'arrivée d'une fable : « La raison du plus fort est toujours la meilleure », « Ventre affamé n'a pas d'oreilles », « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », « On a souvent besoin d'un plus petit que soi »...

Toutefois, il ne faudrait pas pour autant assimiler un recueil de fables à un traité de vertu. La morale de la fable n'est en fait que la traduction en termes abstraits de la portée du récit. En cela, la fable met en évidence les affinités profondes entre le narratif et l'argumentatif.

La morale est le résumé, l'idée de base sur laquelle s'est construit le récit. Elle tire sa force des oppositions tranchées sur lesquelles est construite la fable : puissance et faiblesse, vantardise et modestie, cruauté et innocence, ruse et naïveté... Cette morale se révèle souvent peu édifiante, particulièrement chez La Fontaine, qui a repris tel quel l'univers dur de la fable traditionnelle et ne se soucie guère de donner des leçons de justice ou d'optimisme. À cet égard, le grand fabuliste était loin d'anticiper la révolution pédagogique préconisée par Jean-Jacques Rousseau. Pour ce dernier, les fables de La Fontaine ne s'adressaient pas aux enfants car « la morale en est tellement mêlée et si disproportionnée à leur âge, qu'elle les porterait plus au vice qu'à la vertu »⁵.

Pourtant, on a souvent souligné l'ambiguïté de la leçon proposée dans les fables de La Fontaine, contrairement à ce que l'on trouve chez les autres fabulistes. Parfois, la morale n'est pas explicitée, comme dans « La cigale et la fourmi » – ce qui a entraîné des interprétations très divergentes chez les commentateurs, certains voyant dans le « Ne vous déplaît » de la cigale une forme d'humilité, alors que d'autres y lisent une marque d'insolence⁶. Au lieu de faire l'impasse sur ces questions, l'enseignant devrait les aborder de front, en les discutant et en demandant aux élèves de rédiger une morale à cette fable et à d'autres qui en sont dépourvues (« Le rat de ville et le rat des champs », « Le chêne et le roseau », « Le loup et la cigogne »...). Cet exercice débouchera nécessairement sur des discussions d'ordre éthique, au cours desquelles le maître soulignera la montée du droit dans les affaires humaines et remettra ces fables dans leur contexte historique, sans pour autant tomber dans l'angélisme – la fable du « Loup et l'agneau » n'est pas sans affinité avec la façon dont l'administration Bush a justifié sa guerre en Irak. Les fables traditionnelles relèvent des jeux à somme nulle, où le bénéfice de l'un se fait au détriment de l'autre. D'autres univers narratifs tendent au contraire à privilégier des

dénouements basés sur la coopération des personnages plutôt que sur une résolution violente du conflit qui les oppose, notamment dans la littérature des Inuits.

Si la fable peut se définir comme (a) un court récit, souvent en vers, (b) qui met généralement en scène des animaux, (c) dans une structure duelle (d) et se terminant par une morale, il ne faudrait cependant pas que les élèves en concluent que ces règles sont rigides. Même si la fable est un genre exemplaire, aucun de ces critères ne saurait, à lui seul, être déterminant. On a vu que, si les animaux sont les personnages dominants, il y a aussi des personnages humains. Au lieu de mettre en scène deux protagonistes, certaines fables n'en mettent qu'un seul (« La laitière et le pot au lait ») ou plusieurs (« Les animaux malades de la peste »). Certaines fables n'ont pas de morale explicite, d'autres en proposent deux. Pour éviter de laisser penser que les genres sont des catégories étanches, l'enseignant aura intérêt à prolonger la réflexion par une mise en relation de la fable avec des genres voisins, tels le conte, la parabole et le fait divers, outre le proverbe dont il a été question plus haut.

Genres voisins

Le conte présente des personnages humains dont la psychologie est un peu plus développée que dans la fable et parmi lesquels un personnage se distingue des autres par sa position de héros. Celui-ci est engagé dans une quête comportant souvent plusieurs actions et qui se termine de façon positive, ce qui n'est pas le cas dans la fable, où toute tentative d'échapper à sa condition première est vouée à l'échec (voir, par exemple, « Les deux pigeons »). La complication du conte est beaucoup plus complexe que dans la fable, où elle est réduite au minimum. Toutefois, le héros du conte bénéficie normalement de l'aide d'un adjuvant (fée, anneau magique, compagnon d'aventures, don particulier), ce qui n'est pas le cas de la fable, où les personnages sont livrés à eux-mêmes. Quoique le conte soit normalement en prose, il y a aussi des contes en vers, notamment chez Charles Perrault : cet auteur avait aussi coutume d'ajouter une morale à ses contes, ce qui n'est certes pas caractéristique du genre.

On rapproche souvent la fable de la parabole qui, comme elle, est un récit bref à visée

didactique et axé sur une interprétation de type allégorique. Toutes deux appartiennent à la catégorie plus large de l'apologue, qui désigne un petit récit à visée moralisante. Mais alors que la fable choisit ses personnages dans tous les ordres de la nature, la parabole met toujours en scène des humains. Surtout, la fable énonce généralement la leçon à tirer, alors que la parabole laisse au lecteur le soin d'en dégager le sens. En somme, la première joue sur une rhétorique de la clarté et de la redondance dans le message, alors que la seconde repose sur une rhétorique de l'obscurité.

Postérité

Si la fable a disparu de la production contemporaine, sa structure est toujours bien vivante. Celle-ci se retrouve ainsi dans ces petits faits divers cocasses que les agences de presse relaient tout autour de la planète. Comme la fable, ils mettent en scène un renversement spectaculaire de situation, telle cette histoire du voleur qui, s'étant introduit dans un entrepôt et ne retrouvant plus la sortie, finit par appeler la police. On fera prendre conscience des éléments communs et de ceux qui différencient la fable des faits divers de ce genre. On proposera aux élèves de transformer des faits divers en fables en modifiant le titre, en adoptant une disposition « poétique » du texte, en effaçant les circonstances spatiotemporelles et en ajoutant une morale.



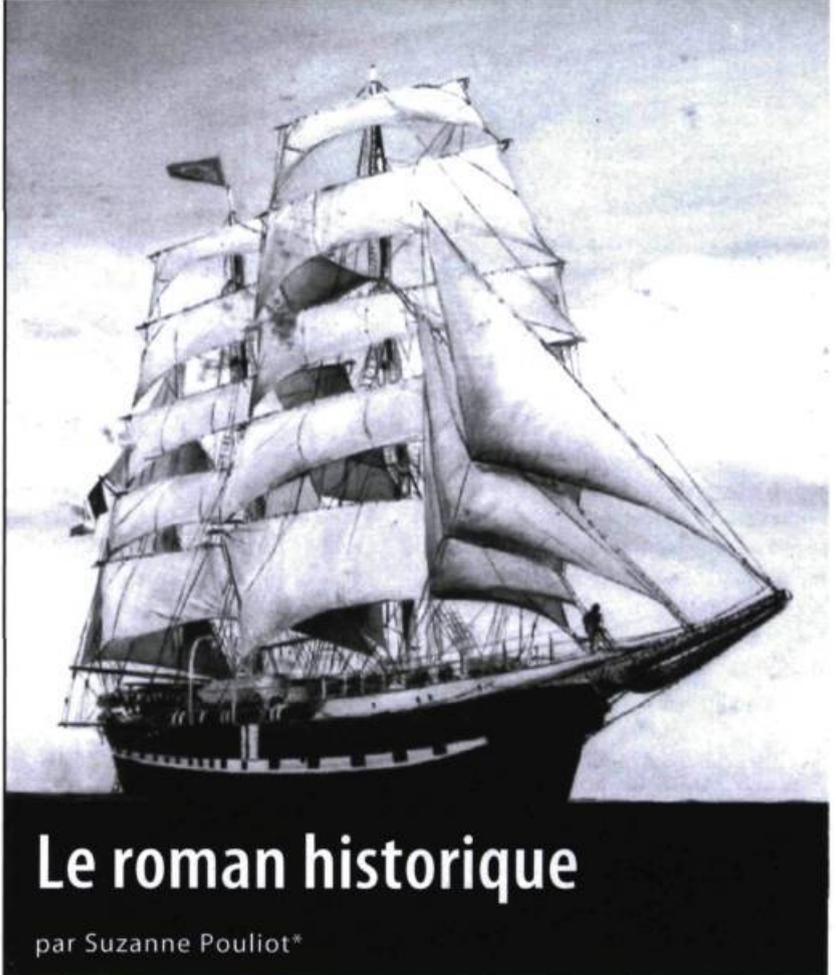
Jean-Jacques Grandville, *Le loup et le chien*.

On le voit par ces quelques exemples, une réflexion générique sur la fable peut essaimer dans de multiples directions et engendrer une réelle dynamique de lecture dans la classe de français. Un tel exercice entraîne à situer l'œuvre lue dans une perspective plus large, à identifier les ressorts particuliers sur lesquels elle joue et à établir des liens avec d'autres œuvres du même genre ou d'un genre voisin. Cette activité permet d'éviter les écueils auxquels se heurte souvent le retour sur une lecture, à savoir la paraphrase et l'appréciation globale de type affectif (« j'ai aimé »). Enfin, en apprenant à l'élève à porter un jugement de type générique, on développe sa capacité d'abstraction et on l'aide à mieux appréhender les décisions impliquées dans le processus d'écriture.

* Professeur-chercheur à l'Université d'Ottawa

Notes

- 1 Pour une démarche approfondie et de nombreuses pistes de travail en classe, on se reportera à l'ouvrage de K. Canvat et C. Vandendorpe, *La fable, Vade-mecum du professeur de français*, Didier Hatier, 1993, 104 p. (Collection « Séquences »). Ce manuel est accompagné d'une anthologie : *La fable. Recueil de textes pour la classe de français*, 48 p. Celle-ci contient plus d'une centaine de fables de diverses provenances, y compris d'auteurs belges, africains et québécois. Voir aussi C. Vandendorpe, *Apprendre à lire des fables : une approche sémiocognitive*, Montréal, Le Préambule, 1989, 192 p.
- 2 On trouvera ces fables dans l'anthologie référée en note 1. L'ensemble des fables ésopiques est disponible sur le site http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/files/aclasseftp/TEXTES/ESOPE/esope_001a358_tot_fr.txt
- 3 Pour une étude approfondie de cette fable, voir mon article « Actions manquées et imaginaire ». On y trouvera diverses versions de cette histoire, depuis son modèle indien jusqu'à des adaptations récentes. Publié dans Pierre Ouellet [dir.], *Action, passion, cognition*. Québec, Nuit blanche, 1997, p. 307-317. En ligne : lettres.uottawa.ca/vanden.html
- 4 J.-M. Adam, *Le récit*, Paris, PUF, 1984, p. 85-88. (Collection « Que sais-je ? »).
- 5 *Émile ou de l'éducation*, livre II.
- 6 Voir là-dessus le numéro spécial de la revue *Europe*, mars 1972.



Le roman historique

par Suzanne Pouliot*

Une façon d'enrichir le contenu culturel des programmes scolaires est de proposer aux jeunes la lecture de romans historiques, car ils ouvrent l'enseignement sur l'histoire humaine et sur l'environnement social et culturel. Ainsi l'école sauvegarde les cultures locales et renforce la cohésion sociale.

Dans cet esprit, nous proposons d'explorer trois romans historiques, destinés aux élèves de 11 à 16 ans, caractérisés par des personnages préadolescents ou adolescents que des expériences significatives, vécues dans un autre pays, initient à la maturité, à la culture et à l'interculturel. Nous distinguerons, dans un premier temps, avec Bertrand Solet, parmi les textes qui racontent, le roman historique contemporain du roman de la mémoire ou du roman passeur de mémoire (défini par Françoise Ballanger) et du roman rétrospectif (présenté par Ganna Ottevaere-van Praag). Ensuite, nous distinguerons, sur le plan didactique, les aspects culturels et interculturels qui traversent les romans dont l'intrigue se déroule en Nouvelle-France : *Jeanne, fille du Roy* de Suzanne Martel, *Seule au Nouveau Monde*. *Hélène St-Onge, fille du Roy* de Maxime Trottier et *Trente minutes de courage* de José Ouimet.

Le roman historique

Pour Cécile Vanderpelen, « le roman historique forme un sous-genre du roman où des personnages et des événements historiques sont non seulement mêlés à la fiction mais jouent un rôle essentiel dans le déroulement du récit ». Il offre un cas exemplaire, ajoute-t-elle, d'un rapport au passé tentant de concilier « vérité et re-présentation ». Comme, selon Paul Ricœur, « il ne serait de temps passé que raconté », il joue donc un rôle complémentaire de l'Histoire. En retour, l'une des particularités du genre est d'offrir une jonction entre la rhétorique et la poétique, ainsi qu'un cadre historique précis qui permet de raconter les aventures de héros imaginaires. En l'introduisant à son enseignement, l'enseignant permet ainsi à ses élèves d'acquérir des connaissances et des repères culturels se rapportant à leur histoire nationale.